



## Équipe de consultation provinciale multisectorielle pour contrer la maltraitance envers les personnes âgées du CIUSSS Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal

### FICHE D'INFORMATION

<b>Coordination</b>	<p>Le Domaine d'expertise pour Contrer la maltraitance envers les personnes âgées du Centre de recherche et d'expertise en gérontologie sociale (CREGÉS) du CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal en collaboration avec la Ligne Aide Abus Aînés (LAAA) du CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal.</p>
<b>Historique et raison d'être de l'Équipe de consultation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● La gestion des situations de maltraitance demande l'arrimage d'expertise médicale/fonctionnelle, psychosociale, financière et juridique.</li> <li>● L'Équipe de consultation multisectorielle provinciale du CIUSSS du Centre-Ouest de-Montréal a été créée en 1992. Ce service a été développé afin de soutenir les intervenants de l'équipe d'intervention dédiée aux situations de maltraitance et en complémentarité à l'offre de formation aux intervenants du réseau de la santé et des services sociaux, qui étaient confrontés à des situations ou des enjeux complexes de maltraitance envers les aînés, nécessitant l'implication de plusieurs expertises et secteurs d'intervention.<sup>1</sup></li> <li>● Depuis 2019, l'Équipe a recentré son offre de services sur les cas complexes du RSSS, du réseau communautaire, du secteur financier et du secteur juridique. Elle travaille en complémentarité avec le processus d'intervention concertés (PIC) qui traite les situations de maltraitance qui répondent aux 3 critères spécifiques suivants.<sup>2</sup> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ « Il y a des motifs raisonnables de croire qu'une personne aînée en situation de vulnérabilité est victime de maltraitance au sens de la Loi</li> <li>○ La situation de maltraitance nécessite la concertation entre les intervenants pour pouvoir y mettre fin efficacement</li> <li>○ Il y a des motifs raisonnables de croire que la situation de maltraitance pourrait constituer une infraction criminelle ou pénale. »</li> </ul> </li> </ul>
<b>Objectifs, buts et résultats de l'Équipe de</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Proposer des actions ou des stratégies afin de répondre efficacement aux situations de maltraitance envers les personnes âgées.</li> <li>● Informer et assister les intervenants et gestionnaires quant à l'identification des moyens d'accès et l'utilisation des ressources appropriées (juridiques, santé et services sociaux, communautaires, etc.).</li> <li>● Informer les intervenants de leurs responsabilités professionnelles et des limites de leur intervention.</li> </ul>

<sup>1</sup> L'historique complet du domaine d'expertise pour contrer la maltraitance est disponible sur le site du CREGÉS, [www.creges.ca](http://www.creges.ca)

<sup>2</sup> Dans le but de faciliter les collaborations dans la gestion de situations de maltraitance, le gouvernement du Québec a mis en place en 2017 un processus d'intervention concertée (PIC) visant une collaboration multisectorielle rapide, concertée et complémentaire entre les intervenants du domaine de la santé et des services sociaux, de la justice et de la sécurité publique. Pour plus d'informations, consultez le lien suivant <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/ainee/sommaire-entente-cadre.pdf>



<p><b>consultation</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Assurer le transfert de connaissances entre les membres de l'équipe concernant des outils, programmes/services et pratiques innovantes pour contrer la maltraitance.</li> <li>● Identifier les lacunes et les enjeux liés à l'intervention disciplinaire, interdisciplinaire et multisectorielle (médicale, fonctionnelle, psychosociale, juridique et financière) afin de faire des recommandations et suivis auprès des instances pertinentes ou concernées.</li> </ul>
<p><b>Valeurs de l'Équipe de consultation</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Promouvoir les mesures de prévention et de protection les moins restrictives contre la maltraitance, peu importe le niveau d'aptitude de la personne.</li> <li>● Trouver des solutions humaines et psychosociales aux problèmes en s'appuyant sur le droit et l'éthique.</li> <li>● Préserver et améliorer les liens familiaux.</li> <li>● Réduire l'isolement.</li> <li>● Mobiliser le réseau communautaire.</li> <li>● Encourager la médiation.</li> <li>● Favoriser les interventions multidisciplinaires et multisectorielles.</li> <li>● Promouvoir la dignité, le respect des droits et la sauvegarde de l'autonomie.</li> </ul>
<p><b>Clientèle cible</b></p>	<p>Les intervenants, les gestionnaires et instances confrontés à des situations ou enjeux complexes de maltraitance envers les aînés, nécessitant l'implication de plusieurs expertises et secteurs d'intervention.</p>
<p><b>Modalités d'accès et offre de services de consultation de l'Équipe de consultation</b></p>	<p><b>Consultation dans le cadre des rencontres au calendrier annuel de l'Équipe</b>          Tout professionnel confronté à une situation complexe de maltraitance envers une personne aînée peut faire une demande de consultation régulière à l'Équipe de consultation multisectorielle à travers les services de la LAAA. Pour ce faire, le professionnel devra présenter un sommaire de la situation et une équipe formée du Spécialiste en activités clinique (SAC) de la LAAA soutenu par la coordonnatrice de l'Équipe de consultation multisectorielle, pourra déterminer la recevabilité de la demande.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● L'Équipe se rencontre aux trois mois, offre des consultations et tient des activités de transfert de connaissances.</li> <li>● Durée d'une consultation: 30 à 45 minutes.</li> <li>● Durée de la rencontre : 2h00</li> <li>● Type de rencontre : via la plateforme Zoom*</li> </ul> <p><b>Consultation ponctuelle :</b>          Certaines situations présentées lors de consultation professionnelle auprès de la LAAA peuvent comporter des caractéristiques propres au mandat de L'Équipe. En effet, et selon les particularités de la situation, elle pourrait être présentée de manière ponctuelle à l'Équipe de consultation, dans les 7 à 10 jours suivant cette demande.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● L'Équipe peut offrir des consultations sur une base ponctuelle dans les 10 jours suivant une demande de consultation à la LAAA</li> <li>● Durée d'une consultation suite à une demande ponctuelle : approximativement 45 minutes.</li> <li>● Type de rencontre : via la plateforme Zoom *</li> </ul> <p><small>*Pour participer, assurez-vous de télécharger l'application et d'avoir accès à une caméra, un micro et des haut-parleurs/écouteurs.</small></p>

## Calendrier

Dates	Heure
Mercredi 20 janvier 2021	9h30-11h30
Lundi 22 mars 2021	9h30-11h30
Lundi 17 mai 2021	9h30-11h30
Lundi 13 septembre 2021	9h30 - 11h30
Lundi 15 novembre 2021	9h30 - 11h30

## Représentants des instances et expertises de l'Équipe de consultation multisectorielle

- Coordonnatrice du Domaine d'expertise pour contrer la maltraitance du CIUSSS Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal
- Spécialiste en activités clinique de Ligne provinciale Aide Abus Aînés du CIUSSS Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal
- Conseillère juridique bénévole (avocate consultante), pour l'organisme Jeunesse au Soleil
- Notaire en pratique privée (consultante)
- Avocate émérite de l'Institut National du Droit, de la Politique et du Vieillessement (consultante)
- Curatrice déléguée du Bureau du Curateur public du Québec
- Intervenante spécialisée pour l'organisme SOS Aînés Maltraitance (SOSAM)
- Agent d'éducation et de coopération pour la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse
- Sergent conseiller, Sécurité et prévention personnes Aînés, Section Services conseils en prévention, Division de la Prévention et de la Sécurité Urbaine, pour le Service de police de la Ville de Montréal



- Lieutenant, Responsable de Division, Division des enquêtes MRC Estrie, Service des enquêtes sur les crimes majeurs, Sûreté du Québec
- Sergent, Responsable d'équipes d'enquêtes, Division des enquêtes MRC Estrie, Équipe d'enquête MRC Val St-François et Des Sources, Sûreté du Québec
- Conseillère, Direction des enquêtes criminelles, Sûreté du Québec
- Conseiller cadre en éthique, CIUSSS Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal
- Travailleuse sociale, CIUSSS Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal
- Travailleuse sociale retraitée, Gestionnaire direction de l'hébergement SAPA du CIUSSS Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal, dossier de la maltraitance envers les aînés
- Coordonnatrice régionale spécialisée en matière de lutte contre la maltraitance envers les personnes aînées pour la région de Montréal
- Coordonnateur régional spécialisé en matière de lutte contre la maltraitance pour la région de Laval
- Coordonnatrice régionale spécialisée en matière de lutte contre la maltraitance envers les personnes aînées, CISSS de la Montérégie-Centre
- Coordonnatrice provinciale- Communautés culturelles en matière de lutte contre la maltraitance, CIUSSS Centre-Ouest-de l'Île-de-Montréal, Direction régionale de la santé publique de Montréal.